

ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER
AU 30 NOVEMBRE 1866.

ACTIF.

Encaisse métallique.....	814,627 63	
Bons du Gouvernement	101,226 67	
Billets et chèques des autres Banques.....	33,040 08	
Balances dues par do.	44,908 05	293,802 43
Billets escomptés.....	1,348,967 74	
Mobilier	1,000 00	1,349,967 74
		<u>81,643,770 17</u>

PASSIF.

Capital versé.....	8909,805 00	
Profits et Pertes	64,607 99	974,412 99
Circulation	96,085 00	
Du aux autres Banques.....	3,341 55	
Dépôts portant intérêt.....	227,711 08	
Do. ne portant pas intérêt	299,796 00	626,933 63
Dividende 1er Décembre	35,960 32	
Dividendes non réclamés.....	6,463 23	42,423 55
		<u>81,643,770 17</u>

Montréal, 30 Novembre 1866

H. Côté, Caissier

Après quoi les motions suivantes furent faites :

1. Proposé par LOUIS BEAUDRY, Ecr., secondé par E. J. BARBEAU, Ecr., que les rapports et état qui viennent d'être soumis soient approuvés et imprimés pour l'usage des Actionnaires, adoptée à l'unanimité.

2. Proposé par JACQUES GRENIER, Ecr., secondé par JOSEPH BEAUDRY, Ecr., que les remerciements sincères des Actionnaires de La Banque Jacques-Cartier sont dûs et maintenant offerts à Messieurs le Président, Vices-Président et Directeurs de la Banque pour leur habile gestion des affaires pendant l'année écoulée, adoptée à l'unanimité.

3. Proposé par ISIDORE HURTEAU, Ecr., secondé par M. LAURENT, Ecr., que M. le Président de la Banque soit prié d'accepter une somme de mille dollars en reconnaissance de ses services pendant l'année.

4. Proposé en amendement par F. X. ST. CHARLES, Ecr., secondé par ANDRÉ LAPIERRE, Ecr., que cette somme de mille piastres ne soit pas votée à M. le Président. Cette motion en amendement ayant été mise aux voix fut rejetée par une forte majorité et la motion principale adoptée par la même majorité.

5. Proposé par L. MARCHAND, Ecr., secondé par CANDIDE ROY, Ecr., que les remerciements de cette assemblée soient offerts à Monsieur le Caissier et les autres officiers de la Banque pour leur dévouement aux intérêts de l'Institution durant l'année. Adoptée à l'unanimité.

6. Proposé par ALEXIS DUBORD, Ecr., secondé par E. H. MERRILL, Ecr., que Messrs. Louis Boyer, Hubert Paré et Victor Hudon soient réélus Directeurs de La Banque Jacques-Cartier, adoptée à l'unanimité.

L'assemblée ensuite s'ajourna.

H. Côté, Secrétaire.

Montréal, 13 Décembre 1866.